

Lundi 15 janvier 2024

L'Adami salue le travail de Rima Abdul-Malak, regrette à nouveau l'instabilité chronique de la rue de Valois et fait part de ses priorités à Rachida Dati

Les artistes de l'Adami (cinéma, audiovisuel, musique, théâtre, danse...) comptent sur la pugnacité revendiquée par Rachida Dati pour défendre et développer leurs droits alors que de nombreux sujets essentiels sont d'actualité :

- la transparence et la rémunération des artistes en matière d'intelligence artificielle alors que la position française sur le règlement européen est à rebours de notre histoire et de notre politique d'exception culturelle ;
- les conséquences de « l'arrêt RAAP » de la Cour de Justice de l'Union européenne qui réduit très fortement nos aides financières à la création, pourtant si complémentaires des soutiens du Ministère de la Culture et des collectivités territoriales ;
- la sécurisation du dispositif de copie privée ;
- la renégociation des barèmes de rémunération équitable ;
- la mise en œuvre de la rémunération proportionnelle des artistes-interprètes notamment dans l'audiovisuel et le cinéma ;
- et, enfin, un soutien innovant du Centre National de la Musique aux artistes producteurs.

Nous espérons une action rapide de la ministre de la Culture sur tous ces sujets alors que l'instabilité chronique à la tête de la rue de Valois ne cesse de ralentir l'avancement de ces sujets vitaux pour les artistes.

L'Adami remercie enfin très chaleureusement Rima Abdul-Malak pour sa présence, sa bienveillance, son engagement et son implication aux côtés des artistes tout au long des vingt mois à la tête de ce ministère.

Contact presse :
Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94

Retrouvez toute notre actualité sur
www.adami.fr



L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout le long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.